

SANTÉ PSYCHOSOCIALE DES TRAVAILLEURS : UN PORTRAIT PRÉOCCUPANT

À PLUSIEURS ÉGARDS, L'ENQUÊTE QUÉBÉCOISE SUR LA SANTÉ DE LA POPULATION (EQSP) TRACE, EN 2014-2015, UN PORTRAIT PRÉOCCUPANT DE LA SANTÉ PSYCHOSOCIALE DES TRAVAILLEURS.

LE HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE TOUCHE UN TRAVAILLEUR SUR CINQ

L'enquête définit le harcèlement comme des paroles ou des actes répétés qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité du travailleur. Environ un travailleur sur cinq (21 %) en Montérégie déclare avoir subi du harcèlement psychologique au travail au cours des 12 mois précédant l'enquête, soit approximativement 111 600 travailleurs. Les femmes se révèlent davantage touchées que les hommes (24 c. 18 %). Plus troublant encore, il ne s'agit pas toujours d'actes isolés. En effet, 45 % des travailleurs victimes de harcèlement psychologique déclarent l'avoir subi de temps en temps, alors que 15 % l'ont subi souvent ou très souvent. Un portrait relativement semblable s'observe au Québec.

RECONNAISSANCE ET SOUTIEN AU TRAVAIL : PLACE À L'AMÉLIORATION

Les travailleurs ayant une faible reconnaissance au travail se perçoivent en moins bonne santé et sont plus à risque d'éprouver de la détresse psychologique et des symptômes dépressifs. Par ailleurs, le soutien au travail peut faire office de contrepoids et réduire l'impact négatif associé à la tension au travail. Or, environ un travailleur sur cinq en Montérégie rapporte avoir un soutien faible ou modéré de la part de leurs collègues (22 %) ou de leur supérieur immédiat (23 %). Enfin, 21 % des travailleurs estiment avoir une faible reconnaissance au travail.

DES TRAVAILLEURS EN DÉTRESSE

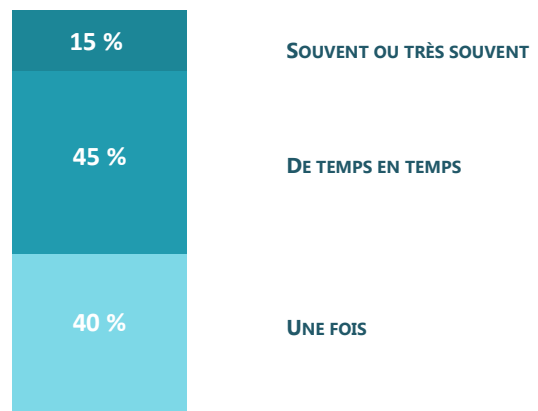
Les contraintes organisationnelles, comme le manque de latitude décisionnelle, les exigences psychologiques élevées, le manque de soutien, peuvent affecter la santé du travailleur. Par exemple, chez les travailleurs ayant subi souvent ou très souvent du harcèlement psychologique, la moitié (53 %) présentent un niveau élevé de détresse psychologique liée au travail, comparativement à 12 % des travailleurs n'en ayant jamais subi.

IDENTIFIER LES RISQUES EN MILIEUX DE TRAVAIL

La réduction des impacts néfastes sur la santé des travailleurs repose tout d'abord sur l'identification des risques dans le milieu de travail, facilitant ainsi la recherche de pistes de solution adaptées au contexte. Des outils existent pour faciliter l'identification des risques psychosociaux et la norme Santé et sécurité psychologique en milieu de travail s'inscrit aussi dans cet esprit. L'Institut national de santé publique du Québec offre aussi de l'expertise et des outils concernant les contraintes organisationnelles au travail. La santé psychosociale de la main-d'œuvre compte parmi les atouts d'une entreprise pour se démarquer. Force est de constater que des gains peuvent être faits à ce chapitre. Les entreprises doivent se mobiliser en ce sens et œuvrer en collaboration avec leurs travailleurs.

Pour en savoir davantage sur la santé psychosociale des travailleurs :
<http://extranet.santemonteregie.qc.ca/userfiles/file/sante-publique/surveillance-etat-sante/Portfolio-Psychosocial-travailleurs-EQSP2014-2015.pptx>

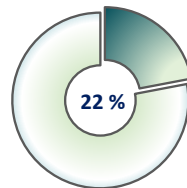
TRAVAILLEURS EN MONTÉRÉGIE AYANT SUBI DU HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE AU TRAVAIL¹ EN 2014-2015



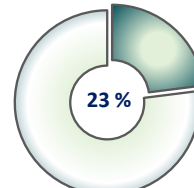
¹ Au cours des 12 mois précédents
Source : ISQ, Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP), 2014-2015.
Production : équipe Surveillance, DSP Montérégie, novembre 2017.

PROPORTION DE TRAVAILLEURS EN MONTÉRÉGIE EN 2014-2015

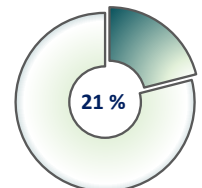
AYANT UN SOUTIEN FAIBLE OU MODÉRÉ DES COLLÈGUES



AYANT UN SOUTIEN FAIBLE OU MODÉRÉ DU SUPÉRIEUR IMMÉDIAT



AYANT UNE FAIBLE RECONNAISSANCE AU TRAVAIL



Source : ISQ, Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP), 2014-2015.
Production : équipe Surveillance, DSP Montérégie, novembre 2017.

À RETENIR

- ▶ Un travailleur sur cinq se dit victime de harcèlement psychologique au travail.
- ▶ Environ un travailleur sur cinq a une faible reconnaissance au travail et une proportion semblable manque de soutien de la part des collègues ou du supérieur immédiat.
- ▶ La détresse psychologique liée au travail est associée aux contraintes organisationnelles.
- ▶ Des outils sont disponibles pour identifier les risques psychosociaux en milieu de travail.

Citation suggérée :

Blackburn, Manon. « Santé psychosociale des travailleurs : un portrait préoccupant ». PÉRISCOPE : no 78, Février 2018. Longueuil: Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre, Direction de santé publique, Secteur Planification, évaluation et surveillance.

Ce document peut être reproduit ou téléchargé pour une utilisation personnelle ou publique à des fins non commerciales, à condition d'en mentionner la source.

<http://extranet.santemonteregie.qc.ca/sante-publique/surveillance-etat-sante/index.fr.html>

Rédaction : Manon Blackburn
Collaboration : Paule Pelletier, Mélanie Villeneuve, Chantal Bonneau
Production : Planification, évaluation et surveillance
Direction : Dre Julie Loslier, directrice de santé publique de la Montérégie